



## COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

**Présents :** Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CORRE Daniel, Mme JOURDAN Patricia, Mme LEGRAS Evelyne, Mme MARECHAL Laura, M. SERPETTE Patrick, Mme VAN ASSCHE Anabelle

**Pouvoirs :** M. GAULE Sylvain donne pouvoir à M. CORRE Daniel, M. CONRAD-BRUAT Laurent donne pouvoir à Mme JOURDAN Patricia

**Secrétaire de séance :** M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

N° 2026/03

#### Objet : Ouverture du quart des crédits d'investissement avant le vote du budget

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les dispositions extraites de l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales modifié par la Loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 – article 37 ;

VU la délibération n°2025/12 du 8 avril 2025 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2025 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026 ;

**CONSIDÉRANT** que le montant budgétisé des dépenses d'investissement 2025 est de 509 110,88 € (chapitres 20, 21 et 23), déduction faite des restes à réaliser de 2024, répartis comme suit :

<b>Chapitre – libellé</b>	<b>Crédits ouverts au titre de l'exercice 2025</b>	<b>% des crédits</b>	
		091-219102449-20260126-2026-03b-DE	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 27/01/2026 Publication : 27/01/2026
20 – Immobilisations incorporelles	65 583,70 €	16 395,92 €	
21 – Immobilisations corporelles	443 527,18 €	110 881,79 €	
23 – Immobilisations en cours	0 €	0 €	
<b>TOTAL</b>	<b>509 110,88 €</b>	<b>127 277,71 €</b>	

**Le Conseil Municipal,**  
**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts (hors restes à réaliser) au budget principal de l'exercice 2025, dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2026, pour un montant total de 127 277,71 € (cent vingt-sept mille deux cent soixante-dix-sept euros et soixante-et-onze cents) répartis comme suit :

<b>Chapitre – libellé</b>	<b>Article – libellé</b>	<b>Ouverture des crédits</b>
20 – Immobilisations incorporelles : <b>16 395,92 €</b>	202 – Frais réalisation documents d'urbanisme	2 395,92 €
	203 – Frais d'études, recherche, développement	12 000,00 €
	2051 – Concessions, droits similaires	2 000,00 €
	2112 – Terrains de voirie	2 500.00 €
	2116 – Cimetière	2 500.00 €
	2131 – Bâtiments publics	35 000.00 €
	21316 – Equipements du cimetière	2 881.79 €
	2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	25 000.00 €
	2151 – Réseaux de voirie	5 000.00 €
21 – Immobilisations corporelles : <b>110 881,79 €</b>	2152 – Installations de voirie	4 000.00 €
	21538 – Autres réseaux	10 000.00 €
	2157 – Matériel et outillage technique	4 000.00 €
	2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques	5 000.00 €
	2183 – Matériel informatique	5 000.00 €
	2184 – Matériel de bureau et mobilier	4 000.00 €
	2188 – Autres immobilisations corporelles	6 000.00 €

Chapitre – libellé	Article – libellé	Réception par le préfet : 27/01/2026 Publication : 27/01/2026 <b>Ouverture des crédits</b>
23 – Immobilisations en cours : <b>0 €</b>	Néant	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>127 277,71 €</b>

**PRÉCISE** que toutes les dépenses engagées seront inscrites au budget primitif 2026.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 27 janvier 2026

